

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/12/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 25/12/2017

Délibération n° D-2017-530

Remise gracieuse à l'Association de la Scène Nationale à Niort
Le Moulin du Roc

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Pôle Vie de la Cité

Remise gracieuse à l'Association de la Scène Nationale à Niort Le Moulin du Roc

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

L'association Le Moulin du Roc – Scène Nationale à Niort rencontre actuellement des difficultés financières. Les partenaires de la Scène Nationale, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont consenti un effort financier supplémentaire au titre de 2017.

L'instruction codificatrice n°11-022-M0 du 16 décembre 2011, relative au recouvrement des recettes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux permet à l'assemblée délibérante d'accorder une remise gracieuse totale ou partielle à tout débiteur ayant de grandes difficultés financières.

Aussi, compte-tenu de la situation économique très fragile de l'association Le Moulin du Roc – Scène Nationale et à titre exceptionnel, il est proposé que la Ville accorde une remise gracieuse à l'association, pour un montant s'élevant à 24 229,26 € correspondant à la consommation d'électricité de l'association au titre du second semestre 2016 dont le paiement est prévu par l'article 5 de la Convention d'occupation entre la Ville et ladite association en date du 1er juillet 2006.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder à l'association Le Moulin du Roc – Scène Nationale une remise gracieuse d'un montant de 24 229,26 € correspondant à la consommation d'électricité de l'Association au titre du second semestre 2016 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette remise gracieuse partielle et notamment la prise en charge de cet abandon de créance par un mandat imputé sur le chapitre 67 (charges exceptionnelles).

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Christelle CHASSAGNE